

14 mars 2005

Sommaire

[Les Arts et la Ville à la une](#)
[Scène politique](#)
[Financement](#)
[Actualités culturelles](#)
[Point de mire sur les arts à l'école](#)
[Francophonie canadienne](#)
[L'international en bref](#)
[Agenda et ressources informatives](#)

Les Arts et la Ville à la une

Le Réseau, mode d'emploi

Si vous éprouvez des désagréments liés à la transmission des images ou des liens hypertextes de ce bulletin, vous pouvez consulter la version PDF que vous trouverez en pièce jointe sous l'onglet en forme de trombone ou en bas de page.

Veuillez noter qu'un simple clic sur les mots écrits en vert, les titres d'articles en gras ou les adresses Internet permet d'accéder à des informations complémentaires. Bonne lecture !

Horaire du colloque

Au cours des derniers jours, vous avez reçu par la poste le dépliant du prochain colloque de Les Arts et la Ville qui aura lieu du 11 au 13 mai à Gatineau. La participation à ce rendez-vous printanier augure bien puisque les inscriptions vont bon train !

Les activités du colloque débuteront exceptionnellement **le mercredi 11 mai à compter de 9 h 00** et se poursuivront jusqu'au vendredi 13 mai à 13 h 30.

Un bloc de chambres a été réservé à l'hôtel Four Points Sheraton de Gatineau à l'attention des congressistes pour les nuits du 10, 11 et 12 mai. Vous n'avez qu'à mentionner Les Arts et la Ville pour profiter du tarif de 125 \$ par chambre.

Gardez l'œil ouvert puisque nous vous transmettrons plus de détails sur la programmation au cours des prochaines semaines !

Scène politique

Loi sur les compétences municipales (projet de loi n° 62)

L'Union des municipalités du Québec se réjouit de la souplesse qu'accorde le projet de loi n° 62 aux municipalités pour l'exercice de leurs compétences. Cette réforme, vivement attendue et souhaitée, donnera davantage de flexibilité aux municipalités dans divers domaines tels que la culture, les loisirs, l'environnement, la sécurité et le transport.

Le projet de loi n° 62 ne révisé pas les compétences municipales, mais modernise celles incluses dans la Loi sur les cités et villes et le Code municipal. Bien que le projet de loi ne réponde pas à toutes les attentes de l'UMQ, il accorde néanmoins aux municipalités le choix des moyens pour exercer leurs compétences dans plusieurs domaines, dont celui de la culture.

Sur le plan des modalités de l'exercice du pouvoir, la possibilité de recourir plus fréquemment à la résolution pour des actes administratifs devrait conduire à une gestion municipale plus souple et plus efficace, faisant économiser temps et argent aux citoyens.

Par exemple, en matière de culture, une municipalité pourra décréter l'ouverture d'une bibliothèque par résolution, mais devra adopter un règlement pour prévoir les heures d'ouverture et les conditions de prêts des documents.

Voici quelques extraits du projet de loi n° 62 relatifs à la culture :

- Toute municipalité locale peut réglementer les services culturels, récréatifs ou communautaires qu'elle offre et l'utilisation de ses parcs.
- Toute municipalité locale peut, par règlement, adopter un programme en vertu duquel elle accorde des subventions ou des crédits de taxes aux artistes professionnels au sens de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., chapitre S-32.01) et aux artistes au sens de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (L.R.Q., chapitre S-32.1). Une personne morale sous le contrôle d'un tel artiste ou un groupement de tels artistes qui n'est pas une personne morale peut bénéficier du programme à la place de l'artiste qui contrôle la personne morale ou des artistes qui forment le groupement.
- Toute municipalité locale peut, après avoir avisé celle qui a compétence sur le territoire concerné, établir à l'extérieur de son territoire un équipement culturel, récréatif ou communautaire avec un organisme à but non lucratif, une commission scolaire ou un établissement d'enseignement. Elle peut également, à l'extérieur de son territoire, accorder une aide à une personne pour l'établissement et le maintien d'équipements et de lieux publics destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives ou communautaires.

Sources : François Sormany, **Compétences municipales**, communiqué de l'UMQ, 11 mars 2005 / Union des municipalités du Québec, **Mémoire présenté à la Commission de l'aménagement du territoire. Consultations particulières sur le projet de loi 62 : loi sur les compétences municipales / Projet de loi n° 62. Loi sur les compétences municipales**

Financement

Espaces culturels Canada

Le programme **Espaces culturels Canada**, qui soutient l'amélioration, la rénovation et la construction d'installations vouées aux arts et au patrimoine ainsi que des projets d'achat de matériel spécialisé et des études de faisabilité, se voit doté de ressources supplémentaires pour l'exercice financier fédéral 2005-2006, dans le cadre de l'initiative *Un avenir en art*.

Les organismes artistiques et patrimoniaux à but non lucratif ainsi que les administrations municipales et régionales sont admissibles à ce programme.

Présentation des Arts Canada de Patrimoine canadien

Le rôle du programme **Présentation des Arts Canada** (PAC) est d'investir dans le diffuseur local qui a d'importantes retombées sociétales (sur le plan économique ou de la cohésion sociale). L'objectif visé par le PAC est que tous, tant en région urbaine ou rurale qu'en région éloignée, aient davantage d'occasions de voir et d'interagir avec les artistes.

Les organismes à but non lucratif qui présentent des activités artistiques réalisées par des artistes professionnels provenant de plus d'une province ou d'un territoire, ou qui renforcent des activités de constitution de réseaux de diffuseurs canadiens d'arts du spectacle, ainsi que les administrations municipales et régionales sont admissibles à ce programme.

Les orientations vers lesquelles le programme se dirige sont : favoriser un rapprochement entre les arts et les communautés, augmenter et diversifier l'offre artistique, développer et diversifier les auditoires, impliquer les municipalités.

La date limite pour présenter une demande est le 30 avril 2005 pour les projets qui débiteront en mars 2006.

Source : **Quelques informations sur le PAC (Présentation des Arts Canada), un programme du ministère du Patrimoine canadien**, FCCF-INFO, lettre de la Fédération culturelle canadienne-française, mars 2005

Actualités culturelles

Une coopérative artistique pour la MRC de Maskinongé

Contribuer au rayonnement des artistes et artisans de la région, soutenir leur formation et favoriser les échanges, voilà les objectifs poursuivis par la coopérative de solidarité artistique de la MRC de Maskinongé. L'organisme souhaite aménager, dans le presbytère de Saint-Léon-le-Grand, une galerie d'art, une boutique d'artisanat et un magasin de matériel d'artistes.

Pour concrétiser ce projet, l'organisation a besoin de 65 000 \$. Une première activité de levée de fonds, qui prend la forme d'une soirée de casino, aura lieu le 18 mars. Les organisateurs espèrent amasser entre 3500 \$ et 4500 \$, le montant de départ nécessaire pour avoir accès à une subvention du pacte rural.

Source : Martin Lafrenière, *MRC de Maskinongé, La coop veut de l'argent*, Le Nouvelliste, 4 mars 2005, p. 5

Un projet de foyer culturel pour la MRC Nicolet-Yamaska

La MRC s'apprête à mettre sur pied un comité de travail afin d'élaborer divers scénarios pour répondre aux besoins des artistes en arts visuels et en métiers d'art qui, actuellement, n'ont pas accès à des équipements de diffusion et de production. En plus d'identifier des lieux potentiels pour l'établissement du Foyer culturel, le comité se penchera également sur le type de gestion de ce nouvel espace. De la coopérative artistique à la création d'un organisme paramunicipal, toutes les possibilités sont ouvertes, comme le souligne Marthe Taillon, l'agente de développement culturel responsable du dossier.

Source : Marcel Aubry, *Projet de foyer culturel permanent, La MRC de Nicolet-Yamaska veut répondre aux besoins exprimés par le milieu*, Le Nouvelliste, 3 mars 2005, p. 8

Virage culturel et touristique pour le Haut-Saint-François

Le tourisme et la culture sont les assises du plan d'action 2005 du Centre local de développement du Haut-Saint-François, afin d'améliorer la qualité de vie de la population et de la rendre moins dépendante des industries du textile et du bois.

« Nous voulons agir sur la qualité de vie des gens et des futurs retraités qui viendront s'installer ici et qui désireront avoir accès à des services, de l'animation, de la culture et des activités. C'est essentiellement pourquoi 70 % de notre plan d'action est tourné vers le tourisme et la culture », explique Dominic Provost, directeur général du CLD.

La stratégie pour attirer les touristes se concentrera exclusivement sur le bassin de la population autour de la MRC, comme Sherbrooke et les Bois-Francs, et vise les automobilistes venus s'aventurer sur le territoire. Dominic Provost souligne que « le but est qu'ils s'arrêtent le temps de savourer un repas champêtre ou qu'ils décident de s'attarder une nuit ou deux pour profiter des attraits ».

Source : Marie Côté, *Le Haut-Saint-François veut hausser la qualité de vie de ses habitants*, La Tribune, 1^{er} mars 2005, p. A 7

Saguenay : un succès pour la neuvième année de Regard sur le court métrage

Près de 15 000 personnes, en provenance de Saguenay, du Lac-Saint-Jean, de Québec et de Montréal, ont participé à cette **neuvième présentation**. Il s'agit d'une assistance record, comme le souligne la directrice de l'événement, Julie Dufresne. Les 18 à 35 ans représentent 65 % des spectateurs de ce festival. Selon la directrice, les jeunes apprécient la liberté d'expression dans les films qui sont proposés. De plus, avec le succès des volets familial et scolaire (1500 jeunes et enfants), l'organisation est confiante quant à son public d'avenir.

Source : Daniel Côté, *Les activités ont attiré 15 000 cinéphiles*, Le Quotidien, 28 février 2005, p. 22

Que veulent les jeunes ?

Plusieurs municipalités se posent la question. À Chertsey, la directrice du Service des loisirs et de la culture, Monique Picard, avait beau offrir des activités pour les ados, ceux-ci brillaient par leur absence. « Une réunion toute simple, organisée par M^{me} Picard, a permis aux adolescents de se prendre en main et de s'organiser une vie bien à eux », indique Monique Girard.

Les jeunes ont été nombreux à répondre à son invitation. Les discussions ont résulté sur l'ébauche d'un projet conçu par les jeunes qui souhaitaient avoir un espace de rassemblement et d'activités bien à eux. Jeunesse Action Chertsey (JAC), nom du projet, a pu se concrétiser grâce à un soutien financier de 75 000 \$ du Fonds régional d'investissement jeunesse.

Source : *Un vrai bon « JAC » débarque à Chertsey*, Le Journal Matawinie des gens d'en haut, 6 mars 2005

La Société d'histoire de Drummondville offre ses services à l'ensemble de la MRC

La MRC de Drummond annonçait récemment l'octroi de 35 000 \$, en 2005, à la Société d'histoire de Drummondville afin qu'elle étende ses services à l'ensemble des municipalités de la MRC.

Dorénavant, les citoyens et les organismes des 18 municipalités de la MRC auront accès à cette ressource. L'entente devrait également favoriser la centralisation des archives, permettant ainsi leur conservation dans des conditions appropriées. La Société d'histoire est donc reconnue comme un mandataire privilégié dans le domaine de l'histoire, des archives et du patrimoine local et régional.

Source : Fournisseur municipal, *La MRC de Drummond conclut une entente avec la Société d'histoire de Drummondville pour une accessibilité et des services accrus*, 2 mars 2005

L'Astrantia devient la fleur emblème de Rivière-du-Loup

À la suite de la suggestion de la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup, la Ville a choisi dernièrement sa fleur emblème. Un appel à la population avait été lancé en novembre 2004 afin qu'elle suggère une fleur qui attirerait l'attention et qui pourrait s'adapter au climat de la région. L'Astrantia sera donc planté dans les aménagements floraux de la ville dès cet été et les citoyens seront invités à l'utiliser. Pour confirmer l'exclusivité de l'utilisation de l'Astrantia comme fleur emblème, la Ville l'a enregistrée auprès de la Fédération d'horticulture et d'écologie du Québec.

Source : Fournisseur municipal, *Rivière-du-Loup se donne une fleur emblème*, 2 mars 2005

Une période faste pour le cinéma québécois

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec publiait le 28 février des données qui indiquent que les Québécois sont fous de leur cinéma. En 2004, l'assistance aux films d'ici a atteint le record de 3,9 millions d'entrées, soit 13,8 % de toute l'assistance.

Cette performance se distingue d'autant plus que l'assistance globale des cinémas, avec 28,3 millions d'entrées en 2004, a connu un deuxième recul consécutif cette même année. L'assistance globale était de 29,0 millions en 2003 et de 29,9 millions en 2002, année record.

Le taux de croissance annuel moyen des foules aux films québécois a été de 38 % entre 2000 et 2004, tandis que celui des films étrangers était nul. L'étude de l'Observatoire montre des progressions du nombre de projections québécoises de 33 % et des recettes de 40 % en quatre ans.

Un homme et son péché, avec 1,3 million d'entrées, et *La Grande Séduction*, avec 1,2 million, ont repoussé les limites d'assistance connue à ce jour pour des films québécois. Se retrouvant en quatrième et septième positions des succès commerciaux entre 2002 et 2004, ces *block-busters* québécois ont détrôné les *Shrek 2*, *Harry Potter* et *Le Seigneur des anneaux*.

Source : Stéphane Baillargeon, *Un Québec fou de son cinéma. Le président de l'Association des réalisateurs parle d'un « narcissisme populiste »*, Le Devoir, 1^{er} mars 2005, pp. A 1-8

Nouveaux projets d'enfouissement des réseaux câblés de distribution

Valcourt, Salaberry-de-Valleyfield ainsi que deux secteurs de la vallée du Richelieu ont été retenus pour un investissement dans le cadre du **Programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution** visant les sites d'intérêt patrimonial, culturel et touristique.

Le site retenu à Valcourt abrite le cœur du village et quelques pôles touristiques qui ont marqué l'histoire de ce coin de pays dont le Musée J.-A.-Bombardier. Le coût des travaux est évalué à 1,9 million de dollars. À Salaberry-de-Valleyfield, une vieille partie de la ville sera transformée grâce à un investissement de 2 millions de dollars. Les villages de Saint-Marc-sur-Richelieu et de Saint-Denis-sur-Richelieu, témoins des combats entre les Patriotes et les troupes britanniques, feront l'objet de travaux, dont le coût est évalué à plus de 4 millions de dollars.

Les projets libéreront le paysage des structures portantes et des câbles afin de permettre aux collectivités locales de bénéficier de toute la splendeur des sites et, en bout de ligne, des retombées touristiques et économiques qui en découlent.

Source : UMQ, *Investissement de 2 millions \$ à Salaberry-de-Valleyfield*, 7 mars 2005 / Fournisseur municipal, **Un investissement de près de 1,9 million de dollars pour la mise en valeur du patrimoine touristique de Valcourt**, 23 février 2005 / Fournisseur municipal, **Enfouissement des réseaux câblés de distribution, le ministre Pierre Corbeil et le député Pierre Moreau annoncent un investissement de 4 millions de dollars pour mettre en valeur deux secteurs patrimoniaux et touristiques de la Montérégie**, 25 février 2005

Conseil de la culture des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches : appel de candidatures pour les Prix du patrimoine

Le Conseil de la culture invite les personnes, les organismes et les municipalités à proposer des candidatures pour la première présentation des **Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches**. La date limite pour le dépôt d'un dossier de candidature est le 1^{er} avril 2005.

Point de mire sur les arts à l'école

Des vitraux réalisés par des enfants orneront les vitrines des commerces de Trois-Rivières

La P'tite semaine culturelle de Trois-Rivières, qui aura lieu du 27 avril au 1^{er} mai, sera l'occasion pour plusieurs élèves des écoles primaires d'exposer leurs vitraux dans les commerces et les établissements du centre-ville.

Ce projet est parrainé par l'École d'arts et de médiation Sylvie Leblanc qui, avec l'aide du ministère de la Culture et des Communications, a organisé des ateliers de création de vitraux non traditionnels pour 93 jeunes de 7 à 12 ans des écoles Saint-Philippe et Saint-Sacrement.

À la suite de ces ateliers, une vingtaine de jeunes ont été sélectionnés pour réaliser des vitraux de grande dimension. Les vitraux, qui ont été achetés par les entreprises, seront exposés de manière permanente. Selon Sylvie Leblanc, le projet pourrait se poursuivre si d'autres entreprises manifestent le désir d'acheter les œuvres des enfants.

Source : Paule Vermot-Desroches, *Colorer la ville, des jeunes réalisent des vitraux pour des entreprises*, Le Nouvelliste, 5 mars 2005, p. 3

Une Semaine des arts à l'école organisée par des parents et des professeurs

Les élèves de l'école Lanaudière, située sur le Plateau-Mont-Royal à Montréal, ont eu droit à une pléiade d'activités organisées par leurs parents et leurs professeurs dernièrement. À l'occasion de la Semaine des arts qui a lieu depuis plusieurs années, 56 ateliers artistiques ont été offerts par 20 bénévoles et cinq artistes, en plus de plusieurs activités organisées par les enseignants. Plusieurs parents, passionnés par les arts ou qui exercent un métier relié au domaine culturel, ont mis à profit leurs compétences pour éveiller les jeunes à diverses formes d'art. Aquarelle, vitrail, décors de cinéma, maquillage de scène, danse contemporaine, design de mode, chansons et musique traditionnelle sont venus agrémenter l'enseignement de la danse, de la musique, des arts plastiques et de l'art dramatique déjà dispensé par l'école.

La population du quartier a été invitée à assister au vernissage des œuvres produites pendant la Semaine des arts.

Source : *Quand février s'enveloppe de culturel à l'école Lanaudière*, Le Plateau, 6 mars 2005

Des élèves utilisent pinceaux et peinture pour personnaliser leur casier à Saguenay

Sous la supervision de Nancy Bergeron, artiste en arts visuels, les élèves de l'école secondaire Charles-Gravel ont utilisé pinceaux et peinture pour personnaliser leur casier. Dès que les casiers de cinquième niveau seront terminés, Nancy Bergeron supervisera les travaux des élèves de troisième secondaire voulant acquérir de l'expérience et s'initier à la peinture muraliste. Pour la direction de l'école, le personnel et les étudiants, ce projet rassembleur est une source de fierté.

Si la crainte du vandalisme a effleuré l'esprit de la direction, on constate que le travail des étudiants est respecté. Qui oserait s'attaquer au travail de ces jeunes qui se sont levés volontairement le samedi matin à 8 h 00 pour travailler dans la forte odeur de peinture à l'huile...

Source : Mélissa Viau, *Des casiers transforment une école... en véritable musée d'art !*, Progrès-dimanche, 6 mars 2005, p. A 40

Première politique culturelle pour la commission scolaire du Pays-des-Bleuets

La commission scolaire du Pays-des-Bleuets au Saguenay adoptait récemment sa première politique officielle en matière de culture. Cette politique s'inscrit dans les grandes orientations de la planification stratégique de la commission scolaire qui souhaite mettre l'accent sur la promotion de la culture auprès des élèves et des enseignants. La politique prône la concertation entre les différents intervenants des milieux scolaire, culturel et municipal. Notons que cette démarche concorde également avec celles des villes de Roberval et de Saint-Félicien qui ont lancé leur politique respective dernièrement.

Source : Mélyssa Gagnon, *Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. La politique culturelle officiellement adoptée*, Le Quotidien, 24 février 2005, p. 27

Le personnel d'une commission scolaire amasse des fonds pour les sorties culturelles

Le personnel de la commission scolaire du Lac-Saint-Jean est monté sur scène au cours de la semaine dernière pour amasser des fonds destinés à défrayer les coûts des sorties culturelles des étudiants. Musique, théâtre, poésie et arts visuels étaient au menu de cette soirée-bénéfice intitulée *Porteurs d'art*.

La commission scolaire a établi en début d'année un coût plafond à l'égard de la sollicitation effectuée auprès des parents ; il fallait donc trouver une façon de financer autrement les activités des jeunes. C'est le comité culturel de la commission scolaire qui a chapeauté le projet.

Source : Johanne de la Sablonnière, *Commission scolaires du Lac-Saint-Jean. Les sorties culturelles, une priorité*, Le Quotidien, 9 mars 2005, p. 23

Francophonie canadienne

Des films de la Francophonie présentés au Musée des beaux-arts du Canada

Du 10 au 13 mars aura lieu pour la troisième année l'événement **DiverCiné**, présenté par le Service culturel de l'ambassade de France au Canada et Patrimoine canadien. Pour l'occasion, le Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa, diffusera les œuvres de cinéastes francophones d'une dizaine de pays, dont le Canada, le Sénégal, le Vietnam, la Tunisie, la Belgique et la France.

Source : *DiverCiné : des films de la Francophonie seront présentés du 10 au 13 mars*, La Presse canadienne, 3 mars 2005

L'Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick s'envolera pour l'Italie

Après un passage au Carnegie Hall à New York en 2003, l'enregistrement d'un disque et la diffusion à CBC d'un documentaire sur son expérience dans la Grosse Pomme, l'Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick s'envolera pour l'Italie.

Les 65 musiciens âgés entre 12 et 22 ans participeront l'été prochain à un nouveau programme intitulé *Virtuoso Italia 2005*. Les jeunes se rendront à Parme du 28 juin au 9 juillet pour prendre part à ce nouveau programme de formation. Ils auront ainsi l'occasion de perfectionner leur pratique avec des musiciens de renom, de présenter un concert et d'enregistrer un nouvel album.

Ce projet découle d'un échange culturel entre les villes de Moncton et de Parme.

Source : PC, *L'Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick s'illustre en Italie*, Le Droit, 2 mars 2005, p. 44

L'international en bref

Un sentier d'art public pour le village Snowmass (Colorado, États-Unis)

Peu de villages peuvent se vanter de posséder une collection d'art public. À Snowmass, la population locale s'est engagée, sous la direction du Comité des arts, dans la réalisation d'un sentier d'art public. Le but de ce projet est de permettre aux citoyens et aux visiteurs de découvrir l'histoire du village, son patrimoine, l'écologie et la géologie du territoire par le biais d'un sentier pédestre d'art public. Déjà, quelques œuvres ont été créées et installées afin d'amorcer le sentier. Pour compléter sa réalisation, le Comité des arts de Snowmass tiendra une activité de financement à l'été 2005.

Pour en savoir plus :

www.snowmassvillagesun.com/home.php?content=article&article=1596

(en anglais seulement)

Les policiers de la cité de Nezahualcoyotl devront lire

Les policiers de Nezahualcoyotl disposent désormais d'une nouvelle arme pour lutter contre la criminalité qui sévit dans cette banlieue déshéritée de la ville de Mexico : les livres.

En effet, le maire de la cité, Louis Sanchez, a ordonné aux 1100 employés de la police municipale de lire au moins un livre par mois. Les autorités locales sont convaincues que la lecture va considérablement améliorer le vocabulaire des policiers, les aider à clarifier leurs idées et à mieux communiquer avec la population. La liste des livres recommandés comprend des auteurs tels Edgar Allan Poe, Agatha Christie, Octavio Paz, Miguel de Cervantes et Antoine de Saint-Exupéry. Des tests auront lieu régulièrement pour vérifier que les policiers aient effectivement lu les livres.

Le maire a annoncé que des classes d'apprentissage seront offertes aux employés qui ont des difficultés à lire. Seulement 20 % de la force policière possède l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires. Les policiers de la cité sont souvent décrits dans les médias comme étant inefficaces, des bons à rien mangeurs de tacos qui harcèlent la population pour des délits mineurs.

Source : *Guardian Unlimited Books*, News, 8 mars 2005 (en anglais seulement)

Agenda et ressources informatives


Artscape : Creative Places and Spaces + Risk Revolution

Le deuxième forum d'Artscape sur le rôle de la créativité dans le développement des sociétés aura lieu à Toronto, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2005.

Artscape est à la recherche de propositions pour la présentation de projets et d'études de cas de la part de personnes impliquées dans les domaines des arts, de la science, des affaires, de l'éducation, des services sociaux et de la gouvernance.

Les propositions doivent porter sur le rôle de la créativité dans les domaines sociaux ou économiques. Outre les propositions de conférences, il est aussi possible de soumettre des projets pour des articles et le Salon de la créativité.

La date limite pour déposer une proposition est le 31 mars 2005. Pour consulter le guide de présentation, visitez le <http://www.torontoartscape.on.ca/cps>.



La coalition **Les Arts et la Ville** reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture, de la Ville de Québec et de ses membres.

Responsable de l'édition : Ève Gauthier
Recherche et rédaction : Andrée Daigle et Ève Gauthier

Pour nous joindre : info@arts-ville.org